

Nom et Prénom de l'enfant :

École :

F. Villon

R. Bonheur

FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE MULTISPORTS

1. ACCUEIL

▶ 16h30 :

➔ **EMS F. Villon** : les enfants se rendent au point de rendez-vous au niveau de l'escalier du plateau François Villon, et les éducateurs les accompagnent au gymnase du Bousquet.

➔ **EMS R. Bonheur** : les enfants se rendent au point de rendez-vous de l'école et les éducateurs les accompagnent vers les installations sportives.

▶ 16h45 : goûter fourni par la mairie

▶ 17h00 : début de l'activité

▶ 18h00 : fin de l'activité

2. LES SEANCES

▶ La première séance de découverte permet aux éducateurs de se présenter et d'expliquer le fonctionnement de l'EMS aux enfants.

▶ Les groupes sont répartis sur différents sites en fonction de leurs activités : gymnase du Bousquet, plateau de l'école F. Villon, salle polyvalente F. Villon, plaine des sports Séguinaud, Skate Park (espace Michel Serres).

▶ À 18h, à la fin de la séance :

➔ **EMS F. Villon** : vous venez chercher votre enfant dans le hall du gymnase du Bousquet.

➔ **EMS R. Bonheur** : vous venez chercher votre enfant dans le hall du gymnase de Séguinaud, ou bien les enfants sont ramenés en bus à 18h20 à l'école.

▶ À partir de 18h30 : un transfert vers l'accueil périscolaire est prévu et facturé.

3. EQUIPEMENT

▶ **La tenue et les chaussures de sport sont indispensables.**

▶ Nous vous demandons, pour chaque enfant, un sac à dos avec une **gourde** ou une petite bouteille d'eau.

▶ Pour les activités qui se déroulent au gymnase du Bousquet, nous vous demandons de mettre des chaussures de salle propres dans un sac à dos. Votre enfant se change à son arrivée au vestiaire.

4. CONTACT AVEC LES EDUCATEURS

▶ Vous pouvez contacter Stéphanie DALLIERE au service Vie Associative et Sportive au 05.57.77.39.74 ou au 06.17.02.21.32 stephanie.dalliere@ville-bassens.fr

▶ Vous pouvez également joindre Céline FOURNES : celine.fournes@ville-bassens.fr - 06.82.67.15.57

5. L'ENCADREMENT

▶ Jocelyn, Sébastien, Vincent, Ericka, Chloé, Charlotte et Anthony sont répartis sur les groupes en fonction des activités.

▶ Stéphanie coordonne l'équipe.

6. AUTORISATION DE DEPART ANTICIPE

Si vous récupérez votre enfant avant l'heure de fin de la séance, une fiche de décharge devra obligatoirement être remplie et signée auprès des éducateurs.

⚠ **Attention les enfants blessés, malades ou qui pour des convenances personnelles doivent quitter l'EMS plus tôt ne pourront plus aller à l'accueil périscolaire. Ils viendront à la séance multisports (séance adaptée à leur état) et seront récupérés par les parents, auprès de l'éducateur ou du coordinateur du dispositif.**

7. Aucun enfant ne part de l'EMS seul ou accompagné par une personne mineure. Toutefois une décharge peut être remplie et signée par le représentant légal autorisant l'enfant à rentrer seul ou accompagné par une personne mineure (faire la demande de cette décharge).

8. L'inscription à l'EMS est valable pour l'année scolaire. Elle doit être renouvelée chaque année. Aucun remboursement ne sera accordé hormis sur présentation d'un certificat médical de contre-indication à la pratique pour toute l'année.

*L'enfant s'engage à venir à toutes les séances, en cas d'absence merci de prévenir : par texto au 06.17.02.21.32 ou par mail avant 15h à stephanie.dalliere@ville-bassens.fr
Le coordinateur de l'EMS ne dépend pas de l'école, le suivi des informations n'est pas garanti.*

9. FIN D'ANNEE

Une séance de clôture est organisée en fin d'année avec les enfants de l'EMS et leurs familles.

Signature des parents

Signature de l'enfant